

SECTION SPORTIVE DU COLLEGE OLIBO

Cotisation de 5 euros par chèque de préférence à l'ordre de « A.S. OLIBO »

Professeur d'E.P.S. référent : nicolas.demoulin@ac-montpellier.fr

mobile : 06 23 56 08 72

Les axes du projet pédagogique de la Section Sportive Natation Artistique.

Cette section sportive scolaire offre la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans la discipline de Natation Artistique, tout en suivant une scolarité normale.

Elle contribue aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau. Certains pourront y parvenir, mais il n'est pas le but essentiel.

L'épanouissement personnel des élèves par la pratique régulière d'une activité sportive et compétitive qui les passionne est prioritaire.

Les entraînements sportifs spécifiques dans les disciplines concernées sont assurés par les clubs.

Tous les enseignements y compris l'E.P.S. demeurent obligatoires.

Le recrutement se fait par l'étude des dossiers scolaires qui sont présentés à l'établissement par l'intermédiaire du club support : Cercle des nageurs de Saint Cyprien

Les élèves hors secteurs doivent demander une dérogation de carte scolaire aux services académiques ne sont pas prioritaires et dépendent de la capacité d'accueil du collège.

Sauf cas de force majeure, l'établissement s'engage vis à vis des sections sportives :

Aménager le temps scolaire en créant des classes à horaires aménagés finissant les cours à 16h00 et en organisant le temps de l'EPS si possible le matin.

Faciliter le déplacement des élèves du collège vers la piscine Aquasud de St-Cyprien en signant des conventions de partenariat avec le club et le Conseil Départemental.

Mettre à disposition une salle d'autonomie pour ces élèves pendant la pause méridienne afin de leur permettre de réaliser leurs devoirs.

Sauf cas de force majeure, l'équipe pédagogique des classes de sections sportives s'engage à harmoniser le calendrier des devoirs sur table avec le calendrier des échéances sportives importantes, ou de les faire rattraper le cas échéant. Certaines absences en rapport au projet sportif de l'élève et ne nuisant pas à sa scolarité, pourront être excusées. Un référent des clubs est invité aux Conseils de Classe trimestriels.

Un professeur d'EPS référent des sections sportives a pour missions de faire le lien entre l'équipe de direction, la vie scolaire, le Professeur Principal de la classe, les clubs et les familles. Il organise et gère les rencontres UNSS.

Les dispositions du Code du sport relatives au certificat médical ont été modifiées et indiquent que les élèves sont aptes *a priori* à la pratique physique et sportive et n'ont donc plus à présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive pour la prise d'une licence UNSS. Néanmoins les clubs et les familles s'engagent à veiller à la bonne santé physique des élèves. Un aménagement des temps d'entraînement devra être opéré en cas de baisse de forme ou de chute des résultats scolaires.

Les clubs et les familles s'engagent à faciliter la disponibilité des élèves aux rencontres UNSS.

AUTORISATION PARENTALE 2021 – 2022

Je, soussigné père, mère, tuteur légal (1)

Autorise

Né(e) le.....

- A participer aux activités de l'Association Sportive du collège OLIBO
- Autorise les supports photographiques et vidéos et leur diffusion.

NB : L'enseignant est responsable de l'élève pendant les entraînements, les compétitions, les transports organisés par ses soins. En dehors des horaires propres à chaque activité votre enfant est sous votre propre responsabilité ou celle de la personne qui le prend en charge.

Fait à, le

Signature du représentant légal

N° de téléphone :Domicile..... Portable.....

Adesse Mail :@.....

AUTORISATION PARENTALE 2021 – 2022

Je, soussigné père, mère, tuteur légal (1)

Autorise

Né(e) le.....

- A participer aux activités de l'Association Sportive du collège OLIBO
- Autorise les supports photographiques et vidéos et leur diffusion.

NB : L'enseignant est responsable de l'élève pendant les entraînements, les compétitions, les transports organisés par ses soins. En dehors des horaires propres à chaque activité votre enfant est sous votre propre responsabilité ou celle de la personne qui le prend en charge.

Fait à, le

Signature du représentant légal

N° de téléphone :Domicile..... Portable.....

Adesse Mail :@.....